



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
Halifax  
Nova Scotia  
B3J 1T3  
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique  
Acquisitions  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
Halifax  
Nova Scot  
B3J 1T3

<b>Title - Sujet</b> Embarcations pour eau peu profonde Embarcations pour eau peu profonde	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F521A-210959/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F521A-21-0959	<b>Date</b> 2022-06-14
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$HAL-411-11528	
<b>File No. - N° de dossier</b> HAL-1-87209 (411)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Atlantic Daylight Saving Time ADT <b>on - le 2022-06-21</b> Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Surette, Erin	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hal411
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (902) 476-5077 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (902) 496-5016
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**La modification n° 002 à l'invitation à soumissionner vise à répondre aux questions suivantes des soumissionnaires :**

Q1 : En ce qui concerne le point 3.3.1.6., le tirant d'eau indiqué est de 12" à charge normale. Est-ce que cela fait référence à la profondeur du navire en mode statique ou en mode « planing »?

R1 : Il s'agit du mode statique, ou en vitesse lente, mais pas du mode « planing ».

Q2 : La capacité d'au moins 1000 lb indiquée au point 3.3.1.4. fait référence à la charge maximale, mais il n'y a rien qui indique la « charge normale » pour les calculs.

R2 : Je ne suis pas sûr de comprendre cette question, mais si l'on considère que la charge maximale (1000 lb, ce qui est une estimation modeste, et si possible cette charge maximale pourrait être augmentée à 1500 lb) comprend 4 personnes avec leur équipement de service, je suppose que la charge normale pourrait être de seulement 2 personnes avec un équipement minimal, donc environ 400 lb. Si possible, la charge maximale/normale pourrait être ajustée à 1500/400 lb, respectivement.

Q3 : En ce qui concerne le point 3.3.2.3, serait-il acceptable de ne pas utiliser de plaque de cric d'imposte? Une plaque de cric d'imposte permet de régler la hauteur du moteur. Il n'y a aucun avantage à ce que le pied d'admission d'un moteur hors-bord à propulsion par jet soit réglable; il doit rester dans la coque tunnel.

R3 : Cet élément n'est pas obligatoire et peut être supprimé si nous ajustons l'énoncé comme suit : « la coque tunnel de jet doit être 100 % compatible pour accueillir le moteur hors-bord à propulsion par jet Yamaha F115 ». Nous l'avions mis là comme une option pour les bateaux à coque tunnel avec moteur à propulsion par jet qui auraient besoin d'une plaque de cric pour l'adapter. Cependant, si une coque est déjà compatible avec le moteur que nous avons fourni, il n'y a pas besoin de plaque de cric.

Q4 : En ce qui concerne le paragraphe 3.3.3.4., il est indiqué « en plus du siège de la console du conducteur », mais le paragraphe 3.3.1.8. mentionne une « console centrale de type " Stand up " avec poste de pilotage incliné ». Veuillez préciser si le poste de timonier est un poste incliné ou un siège.

R4 : De préférence un poste incliné, mais il peut aussi s'agir d'un siège. Tant qu'il permet à une personne d'utiliser le bateau en toute sécurité et d'accéder à l'équipement et aux commandes de la console centrale, un siège ou un poste incliné peut être une option.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**